



**Dimanche 17 décembre 2023**

**Championnat départemental individuel Kumite  
Minimes, Cadets, Juniors, Seniors  
Open départemental individuel Kumite Vétérans**

**Direction Technique Départementale  
Compléments d'informations**

**Lieu** : Gymnase Victor Hugo, Avenue Victor Hugo  
38800 Pont de Claix

**Programme :**

**8h00 à 8h30** : Contrôle Séniors Masculins et Féminines

**8h30 à 9h00** : Contrôle Cadets Masculins et Féminines

**10h30 à 11h00** : Contrôle Vétérans Masculins et Féminines

**14h00 à 14h30** : Contrôle Minimes Masculins et Féminines

**14h30 à 15h00** : Contrôle Juniors Masculins et Féminines

**Début de la compétition à 9h15**

Remise des récompenses à la fin de chaque catégorie

Les inscriptions sont à effectuer en ligne par les clubs sur le site **FFK/Compétitions** (lien <https://www.ffkcompetition.fr/>) **au plus tard le mardi 12 décembre 2023. Passée cette date aucune inscription ne sera possible.** Le compétiteur doit être licencié pour la saison 2023- 2024 au plus tard 3 jours avant la date limite d'inscription.

Pour le contrôle des catégories Minimes, Cadets, Juniors et Séniors il est demandé de présenter une pièce d'identité justifiant la nationalité française. La présentation du passeport sportif FFK est exigée ainsi qu'une autorisation parentale remplie et signée par un des parents pour les mineurs. Le modèle « papier » de l'Autorisation Parentale 2023-2024 est disponible en suivant le lien suivant : <https://sites.ffkarate.fr/isere/competitions/>

Je vous rappelle que chaque compétiteur devra se présenter avec son passeport sportif en règle, un karategi blanc avec ceintures rouge et bleue, ainsi que ses protections homologuées bleues et rouges (gants, protèges pied, protèges tibia, plastrons), coquille pour les masculins, possibilité de T-shirt blanc pour les féminines ...).

Le port de bijoux (chaines, bracelets, boucles d'oreilles, ...), ainsi que de barrettes ou épingles dans les cheveux, n'est pas autorisé et le port de lunettes est interdit pendant les combats.

Toutes les informations sont disponibles en page 7 du Règlement d'Arbitrage Karaté 2023-2024 (lien ci-dessous).

Les compétitions pour toutes les catégories se dérouleront en application des règles et consignes définies dans les documents fédéraux suivants :

- Règlement Arbitrage Karaté 2023-2024
- Règlement Compétitions Karaté 2023-2024

Lien : <https://www.ffkarate.fr/competitions/reglementation-competitions-darbitrage/>

Seuls les Coaches présentant leur carte officielle de Coach pourront être présents et assis en bord de tatamis pendant les combats des compétiteurs de leur club.

Il est demandé à toutes et à tous (compétiteurs, coaches, professeurs, accompagnateurs, spectateurs, ...) de respecter les décisions arbitrales et d'avoir un comportement raisonné.

En cas de besoin de plus d'informations vous pouvez me contacter par mail :

[technique.cdki@gmail.com](mailto:technique.cdki@gmail.com)

Merci de respecter ces consignes pour un bon déroulement de la compétition

Georges EYSSARD  
Directeur Technique Départemental